

**Réunion du Groupe de travail «Coordination des soins»
le 04 juillet 2017**



Présents : Mme LOUIS Catherine (PETR Seine et Tilles, Pdte Communauté de Communes FSS), Mme ANDRE Caroline (CH Is sur Tille), M. BERNY Benoît (PETR Seine et Tilles en Bourgogne), M. DROIN Philippe (ARS DD21), Mme GUAIS-LERAT Florence (ARS DD21), M. LOUIS (URPS Pharmaciens), Mme SARGENTINI (EHPAD Saint-Seine l'Abbaye), M. TROUVE Pascal (PETR Seine et Tilles en Bourgogne)

Excusés : M. Albert VARE (PETR Seine-et-Tilles, Pdt Communauté de Communes Tille et Venelle)

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
<p>1 - Approbation du compte-rendu de la précédente réunion</p> <p>2 – Poursuite de l'état des lieux sur la santé mentale</p>	<p>M. DROIN déplore l'absence d'interlocuteurs hospitaliers sur la psychiatrie pour compléter l'état des lieux sur ce volet alors que des problématiques se posent et ont été repérées.</p> <p>Ainsi, parmi les difficultés remontées, il est fait état des sollicitations de plus en plus nombreuses de personnes avec des comportements psychiatriques mais aussi d'orientations croissantes du secteur hospitalier vers le médico-social sans information préalable sur le caractère psychiatrique de la personne.</p> <p>Dans ce cas, les personnels sont particulièrement démunis pour les accueillir et pour assurer une prise en charge dans les meilleures conditions, faute de formations, d'autant qu'à leur entrée, il n'est pas toujours fait mention de la nature des problèmes psychiques.</p> <p>De plus, quand les établissements médico-sociaux sollicitent de l'aide, ils manquent d'accompagnement et doivent généralement se débrouiller seuls.</p> <p>A noter que les patients orientés par la Chartreuse sont quelquefois suivis par le CMP concerné de cet hôpital.</p> <p>Un déficit de professionnels de santé mentale est également relevé sur le territoire.</p>	<p>En l'absence d'observation, le compte-rendu de la réunion du 6/06/2017 est adopté.</p>

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
<p>3 – Partage des éléments de diagnostic et des pistes de réflexion</p>	<p>M. DROIN indique que les médecins généralistes n'ont pas exprimé, lors de la précédente réunion, de difficultés particulières de prise en charge et ont fait part de la bonne coopération formalisée avec les spécialistes en santé mentale de l'agglomération dijonnaise et des relais dont ils pouvaient bénéficier.</p> <p>M. LOUIS évoque le travail mené actuellement par l'URPS concernant un projet d'expérimentation de messagerie sécurisée destinée à permettre d'optimiser les échanges et la sécurisation d'informations entre professionnels de santé aux fins d'amélioration du parcours de soins des patients.</p> <p>Il souligne le manque actuel de communication entre les professionnels de santé et le non-fonctionnement de la messagerie sécurisée mise en place nationalement.</p> <p>Il est proposé que ce projet soit expérimenté sur le Pays Seine-et-Tilles dans le cadre du CLS, avec l'ensemble des professionnels de santé libéraux et les établissements qui le souhaitent.</p> <p>Le challenge consiste à mettre dans la boucle l'ensemble des professionnels de santé. D'ores et déjà, cette démarche a suscité l'intérêt des kinésithérapeutes qui en ont validé le principe.</p> <p>La volonté de l'URPS est de connecter tous les professionnels de santé via une messagerie sécurisée. L'outil utilisé serait Apicrypt, messagerie sécurisée déjà utilisée par certains professionnels libéraux, par le CH d'Is-sur-Tille et par l'EHPAD de St-Seine-l'Abbaye.</p> <p>Ce projet doit également permettre de mieux signaler les erreurs médicamenteuses et les dysfonctionnements afin de limiter les risques de mauvais usages ou de iatrogénie. Un groupe de travail sera constitué avec les URPS pour évaluer l'impact sur la prévalence des erreurs médicamenteuses.</p> <p>Il précise que cette démarche sera complémentaire avec la démarche eticss.</p>	

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
4 - Examen des fiches action proposées	<p>M. DROIN souligne que cette expérimentation peut parfaitement intégrer une fiche action du CLS sachant qu'une réunion a d'ores et déjà été calée en interne à l'ARS début septembre pour échanger sur ce projet.</p> <p>M. TROUVE propose de présenter l'ensemble des projets de fiches actions relatifs aux soins de proximité aux professionnels de santé du territoire.</p> <p>Présentation de la fiche « <u>développer une stratégie pour favoriser la démographie médicale</u> »</p> <p>M. DROIN détaille son contenu.</p> <p>Concernant la motivation de l'action, il est observé que le constat de fragilité de l'offre est très centré sur les médecins généralistes alors que la situation est également préoccupante pour les autres professionnels de santé.</p> <p>Mme LOUIS s'interroge sur la plus-value des terrains de stage dans l'installation des professionnels sur le territoire.</p> <p>Mme GUAIS-LERAT rappelle que c'est un des leviers pour favoriser l'installation de médecins et qu'il est important de maintenir la possibilité d'accueillir des stagiaires sur le territoire.</p> <p>Tous les leviers doivent être actionnés, notamment au niveau des communautés de communes, pour favoriser l'installation de nouveaux médecins, en particulier proposer des conditions d'exercice et des modalités d'accueil et de logement attractives.</p> <p>M. TROUVE évoque la question du financement des outils de communication concernant les conditions d'accueil au sens large (guide de l'offre sur le territoire par exemple).</p>	<p>Une réunion est programmée le mercredi 27 septembre à 20 h00, pour présenter les fiches actions du CLS portant sur les soins de proximité ainsi que le projet de messagerie sécurisée.</p> <p>La fiche sera amendée pour souligner la fragilité globale de l'offre ambulatoire sur les différentes professions de santé.</p>

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
	<p>A propos du développement des formes d'exercice coordonné de professionnels de santé, M. LOUIS précise que moins de 10% des professionnels de santé sont en MSP actuellement.</p> <p>Les MSP sont une excellente solution mais ne couvrent pas l'ensemble des territoires. Il estime que la coordination des professionnels de santé est une piste à conforter également.</p> <p>Présentation de la fiche « conforter l'ancrage du Centre Hospitalier de proximité d'Is-sur-Tille » par Mme ANDRE:</p> <p>M. DROIN remercie Mme ANDRE pour son concours dans l'élaboration de la fiche qui matérialise bien l'ensemble des actions et contributions pouvant être valorisées par l'hôpital sur les différents champs d'intervention (offre de soins de proximité et services à domicile principalement).</p> <p>Mme ANDRE explicite les projets en cours, en particulier le travail mené avec l'HAD de la FEDOSAD et la réflexion engagée sur l'offre de soins en SSR ambulatoire au regard du déficit d'équipement entre Chaumont et le CHU.</p> <p>Concernant l'offre de soins de proximité, toutes les possibilités de développement de consultations avancées seront étudiées selon les besoins qui émergeront de même que la mise en place de projets de télémédecine.</p> <p>Présentation de la fiche « développer la fonction d'appui aux professionnels de santé du 1^{er} recours dans les parcours de soins »</p> <p>Mme GUAIS-LERAT indique qu'il s'agit de déployer les moyens pour bénéficier de la fonction de coordination d'appui sur le territoire, auprès des professionnels de santé et principalement des médecins généralistes.</p>	<p>Le projet de fiche est validé par le Groupe de travail.</p>

POINT INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR	EXPOSÉ/DISCUSSION	RÉALISATION/DÉCISION
5-Prochaine Réunion :	<p>M. TROUVE souhaite qu'on précise dans les éléments de contexte que le nord et le nord-ouest du territoire sont plus défavorisés en termes d'éloignement d'offre de santé.</p> <p>Présentation de la fiche « promouvoir et développer la télémédecine »</p> <p>M. DROIN rappelle toute l'importance du développement de la télémédecine dans un territoire confronté à des difficultés en termes de soins ambulatoires.</p> <p>Il souligne que cette démarche s'appuiera sur la stratégie en faveur du développement numérique compte tenu du niveau de couverture sur certaines zones du territoire. Mme LOUIS indique que la couverture de l'ensemble du territoire devrait être effective d'ici 2025.</p> <p>Mme GUAIS-LERAT précise que l'objectif de l'ARS est de déployer les outils de la télémédecine et que, dans tout développement, on laisse la place à de nouveaux projets, à l'image du projet sur l'apnée du sommeil à la MSP de Pouilly-en-Auxois.</p> <p>Elle ajoute que les rémunérations de l'assurance maladie sont très cadrées et que des ajustements pour le temps passé par les médecins généralistes restent encore à caler sur certains programmes de télémédecine.</p> <p>La Prochaine réunion serait fixée au :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mercredi 27 septembre à 20 h00: elle pourrait donc porter sur le projet de messagerie sécurisée ainsi que la présentation des fiches actions du CLS portant sur les soins de proximité. 	<p>La fiche sera complétée en ce sens.</p> <p>Le projet de fiche est validé par le Groupe de travail.</p>